



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 31073

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes. Un projet de loi devait être déposé par le Gouvernement à la session parlementaire de printemps. Il lui demande dans quels délais il compte déposer ce projet et quelles mesures il entend prendre pour permettre la poursuite des remboursements par la Russie qui n'a effectué que cinq versements sur les huit prévus initialement.

Texte de la réponse

La France et la Russie ont signé le 26 novembre 1996 et le 27 mai 1997 deux accords mettant un terme définitif, après des années de négociations très difficiles, au contentieux des emprunts russes et des spoliations subies par des Français en Russie avant 1945. Le recensement des porteurs de titres russes et des victimes de spoliations en Russie s'est achevé le 5 janvier 1999. Les titres déposés auprès du réseau du Trésor public sont en cours de recensement et de vérification, ce qui représente un travail considérable en raison de la variété des titres et de leur grand nombre. Les résultats seront connus dans quelques semaines et rendus publics, tout comme les conclusions du rapport que remettra au Gouvernement la commission présidée par M. Jean-Claude Paye, lorsqu'elle aura terminé ses travaux. Sur cette base, le Gouvernement transmettra au Parlement dans les meilleurs délais une proposition d'indemnisation, afin de clore rapidement, dans la transparence et l'équité, le dossier des emprunts russes et des spoliations en Russie. Le montant de l'indemnisation sera égal à celui versé par la Russie, qui s'est engagée à payer à la France 400 millions de dollars, accru du placement des sommes versées par la Russie dans l'attente de l'indemnisation. A ce stade, la Russie respecte le calendrier de paiement.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31073

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3389

Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4557